

**FICHE D'INSCRIPTION COMMUNE A TOUS LES SERVICES**

Dossier saisi le :

**RS** : Restaurant Scolaire, **APS** : Accueil Périscolaire,  
**ALSH** : Accueil de Loisirs vacances (4 ans révolus), **ACCUEIL MERCREDI** périscolaire (à partir de 3ans)

Tel 02 40 66 90 40  
Fax 02 40 66 93 28  
enfance@mairie-dreffecac.fr

**A DEPOSER A LA MAIRIE AVANT LE 04 JUILLET 2023**

**ENFANT 1**

**Sexe** : Féminin  Masculin

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Inscriptions aux services :  Restaurant Scolaire  Accueil Périscolaire Matin et soir  Accueil du mercredi  Centre de loisirs Vacances

**ENFANT 2**

**Sexe** : Féminin  Masculin

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Inscriptions aux services :  Restaurant Scolaire  Accueil Périscolaire Matin et soir  Accueil du mercredi  ALSH Vacances

**ENFANT 3**

**Sexe** : Féminin  Masculin

Nom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Inscriptions aux services :  Restaurant Scolaire  Accueil Périscolaire Matin et soir  Accueil du mercredi  ALSH Vacances

**RESPONSABLE LEGAL 1**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

**RESPONSABLE LEGAL 2**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

Téléphone travail : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_\_\_

Lien entre les responsables 1 et 2 :  marié  pacsé  vie maritale  divorcé  séparé

Si l'enfant est en famille d'accueil, merci de cocher cette case

**Si votre enfant est en garde alternée, merci de cocher la case et de le signaler au secrétariat de la mairie**   
**(1 dossier par parent est à compléter)**

**AUTORISATION D'UTILISATION DE L'ADRESSE MAIL**

Adresse mail à utiliser pour la connexion au portail famille (obligatoire) : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

J'autorise la municipalité à utiliser cette adresse mail pour m'envoyer des informations relatives aux différents services municipaux (envoi des plannings d'activités...)  Oui  Non

RESERVÉ A L'ADMINISTRATION - PIECES JOINTES OBLIGATOIRES :

Attestation assurance RC  Attestation assurance IA  Attestation CAF ou attestation d'impôts  Fiche sanitaire  Q.F



## AUTORISATION DE CONSULTATION CAF

Oui  Non  J'autorise la commune de Drefféac à recueillir des informations me concernant auprès de ma CAF, dont mes ressources N-2, mon quotient familial N-2, le nombre d'enfants à charge, le nom d'enfants en situation de handicap bénéficiaire de l'AEEH afin de calculer le tarif qui me sera facturé dans le cadre de l'accueil de mon ou mes enfants dans les différentes structures enfance gérées par la commune de Drefféac, et à conserver les copies d'écran de cette consultation pendant 5 ans minimum. (Attention : les parents qui ne donneraient pas leur accord, et ne fourniraient pas non plus lors de l'inscription les justificatifs de leurs revenus, se verront appliquer le tarif maximum).

## PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

- Vous êtes déjà en prélèvement automatique (celui-ci sera reconduit automatiquement, vous n'avez pas à fournir de RIB)
- Vous souhaitez mettre en place un prélèvement automatique (merci de compléter la demande ci-jointe et de la déposer auprès du secrétariat de la Mairie et de joindre un Relevé d'Identité Bancaire récent).
- Nous ne souhaitons pas de prélèvement automatique

## TRANSPORT SCOLAIRE

- Mon enfant prend le car scolaire : le lundi  le mardi  le jeudi  le vendredi
- Mon enfant ne prend pas le car scolaire

### PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR LE 04 JUILLET 2023

Assurance responsabilité civile (fournir attestation d'assurance) :  oui  non

Assurance individuelle accident (fournir attestation d'assurance) :  oui  non

Caisse prestataire des allocations familiales :  C.A.F  M.S.A  AUTRE  
(fournir attestation avec Quotient Familial) ou votre dernière déclaration d'impôts

Fiche sanitaire (à compléter) + Photocopies du carnet de santé obligatoire  oui  non

### INFORMATION RELATIVE A L'UTILISATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (RGPD)

Les informations recueillies par la commune de Drefféac font l'objet d'un traitement aux fins de gestion administrative de la scolarité, de prise en charge périscolaire et sanitaire des enfants et des opérations qui en résultent, ainsi qu'aux fins de promotion des activités enfance/loisirs proposées par la commune de Drefféac. Elles seront conservées la durée nécessaire à la réalisation des finalités, en conformité avec les textes législatifs applicables. Ces informations sont destinées à la commune de Drefféac et pourront être communiquées aux destinataires externes strictement habilités tels que la Caisse d'Allocations Familiales et la Trésorerie Générale.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition et d'effacement au traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés en contactant directement la mairie. Vous disposez également du droit de déposer, à tout moment, une réclamation auprès de la CNIL.

### JE CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES REGLEMENTS INTERIEURS

Du RS, de l'APS, de l'ALSH vacances et de l'Accueil Périscolaire du mercredi  (disponible sur le site [www.dreffecac.fr](http://www.dreffecac.fr))  
Les nouveaux règlements intérieurs et les nouveaux tarifs par service seront mis à jour et disponibles sur le site de la mairie à compter du 17 juillet 2023.

Signatures des représentants légaux,

Fait à DREFFEAC, le .....